



## Conférence générale

38<sup>e</sup> session, Paris 2015

# jm

United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

### Réunion conjointe

38 C/COM.JM/DR.2

16 novembre 2015

Original anglais

### Point 3.4 de l'ordre du jour

## PROJET DE RÉSOLUTION

présenté par le **DANEMARK**, la **FINLANDE**, la **NORVÈGE** et la **SUÈDE**

### **Préparation du Projet de programme et de budget pour 2018-2021 (39 C/5)**

*La Conférence générale,*

*Ayant examiné* le document 38 C/7,

1. *Se déclare satisfaite* des contributions apportées par l'UNESCO, dans ses domaines de compétence, à la préparation du Programme 2030 ;
2. *Souligne* la pertinence intacte du mandat de l'UNESCO s'agissant de la réalisation du Programme 2030, *et insiste* sur l'importance pour l'UNESCO de contribuer à la mise en œuvre et au suivi de ce programme aux niveaux appropriés, en apportant notamment son assistance et son soutien technique aux États membres, dans ses divers domaines de compétence ;
3. *Souligne également* le fait que la Stratégie à moyen terme pour 2014-2021 de l'UNESCO, ses deux objectifs primordiaux, la paix et le développement durable, et ses deux priorités globales, l'Afrique et l'Égalité des genres, conservent leur pertinence ;
- ~~4. Appelle l'attention sur l'importance pour l'UNESCO de mettre son expertise et son expérience multidisciplinaires, dans ses domaines de compétence, au service de la réalisation des objectifs de développement durable ;~~
45. *Accueille avec satisfaction* les efforts de la Directrice générale pour centrer le programme et les ressources de l'Organisation sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et le premier inventaire présenté à cet égard dans le document 38 C/7 ;

56. *Invite Prie* –la Directrice générale, lors de la préparation du projet de document 39 C/5, ~~à de~~ **tenir compte des débats et des décisions dont cette question a fait l'objet, ainsi que de la décision relative au dialogue structuré sur le financement (décision 197 EX/5 (IV.A)) adoptée par le Conseil exécutif à sa 197<sup>e</sup> session et des débats tenus par la Conférence générale à sa 38<sup>e</sup> session, portant notamment sur la nécessité de :**
- (a) mettre l'accent sur les avantages comparatifs de l'UNESCO ;
  - (b) trouver le juste équilibre entre les rôles normatif et opérationnel de l'UNESCO, l'établissement de normes internationales et le renforcement des capacités ;
  - (c) renforcer l'intersectorialité et l'approche pluridisciplinaire de l'action de l'UNESCO ;
  - (d) prendre davantage en compte la problématique de l'égalité des sexes dans l'ensemble des programmes et activités de l'UNESCO ;
  - (e) renforcer la collaboration au sein du système des Nations Unies en évitant les activités redondantes ;
  - (f) formuler des stratégies de sortie et des clauses d'extinction ;
  - (g) renforcer le recours à la gestion et à la budgétisation axées sur les résultats ;
- ~~(a) tenir compte des débats et des décisions dont cette question a fait l'objet à la 197<sup>e</sup> session du Conseil exécutif et à la 38<sup>e</sup> session de la Conférence générale ;~~
- ~~(b)~~ 6. *Prie également la Directrice générale de* poursuivre les consultations avec les États membres et les partenaires intéressés sur la préparation du Projet de programme ~~et de budget~~ pour 2018-2021 **et de budget pour 2018-2019** (39 C/5) conformément à la feuille de route présentée à l'annexe III du document 38 C/7 ;
7. *Prie en outre la Directrice générale de faire figurer le dialogue structuré annuel sur le financement dans la feuille de route relative à la préparation du 39 C/9.*